



26.05.2017

Flash infos

RYTHMES SCOLAIRES

A la rentrée 2014, la Municipalité a été dans l'obligation d'appliquer la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme bâclée, conduite sans réflexion et sans concertation, a été imposée par le Gouvernement.

La Municipalité a imaginé les meilleures façons de s'adapter au mieux aux directives de l'Etat, en ayant pour principal souci d'opter pour les moins perturbantes, tant pour les élèves que pour les parents.

Lors des conseils d'écoles, les parents d'élèves nous ont régulièrement fait part des complications et inconvénients entraînés par cette réforme, à savoir que :

- leurs enfants sont plus fatigués et moins réceptifs en fin de semaine,
- certaines activités sportives ou culturelles pratiquées par leurs enfants le mercredi matin ont été supprimées car elles n'ont pu être reportées à un autre moment de la semaine,
- des difficultés ont été rencontrées avec certains employeurs pour aménager leur temps de travail.

Depuis l'élection du Président de la République, le Gouvernement a annoncé que les communes auraient la liberté de choix sur l'organisation des rythmes scolaires.

Fidèle à son habitude, la Municipalité vous consulte sur une éventuelle prochaine réorganisation de la semaine scolaire et vous propose le choix entre :

▪ **le maintien des rythmes scolaires**, avec le même emploi du temps et des activités périscolaires le vendredi après-midi :

- soit un enseignement le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et le mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30
- les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), le vendredi de 13h30 à 16h30

OU

▪ **la suppression des rythmes scolaires**, soit une reprise de l'enseignement sur la semaine de 4 jours (lundi / mardi / jeudi / vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30)

Nous vous remercions de nous communiquer votre avis en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous avant le **16 juin 2017** à l'Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux.

✂-----

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

NOM ----- PRENOM ----- TEL -----
ADRESSE -----

■ Je souhaite **le maintien des rythmes scolaires**,
avec le même emploi du temps et des activités périscolaires le vendredi après-midi.

■ Je souhaite **la suppression des rythmes scolaires**,
et une reprise de l'enseignement sur une semaine de 4 jours.

Date

Signature